



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 22 octobre 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LA LOI PLAFONNANT LES EVALUATIONS DES TERRES AGRICOLES A 2 POUR CENT PAR AN

La nouvelle loi fera économiser aux fermiers des milliers de dollars d'augmentation des impôts fonciers chaque année

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a ratifié aujourd'hui une loi pour plafonner les évaluations des terres agricoles à deux pour cent par an, assurant un climat fiscal plus prévisible pour le secteur agricole robuste de l'Etat de New York. Alliée au plafond des impôts fonciers à deux pour cent du Gouverneur, cette loi historique permettra de garder les fermiers sur leurs terres et les aidera à ré-investir dans leurs opérations.

« Protéger nos fermiers contre des envolées fiscales insupportables fait partie de notre mission de changer la réputation de notre Etat de capitale des impôts de la nation en contrôlant les dépenses tout en réduisant le fardeau fiscal sur les New Yorkais », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « L'agriculture est une affaire importante dans l'Etat de New York et notre Gouvernement de l'Etat s'est engagé à faire tout ce que nous pouvons pour aider cette industrie vitale à prospérer et continuer à créer des emplois et de la prospérité économique, en particulier dans le Nord de l'Etat. Cette nouvelle loi est un parfait exemple des progrès que nous avons accomplis et contribuera à assurer que les terres agricoles restent entre les mains des familles qui travaillent dur pour les générations à venir. »

Au cours des sept dernières années, l'assiette d'évaluation pour les terres agricoles a presque doublé, conduisant à des augmentations en flèche des impôts fonciers. Ceci, avec les augmentations des taxes municipales et scolaires, a engendré un climat d'affaires défavorable pour certains fermiers. Auparavant, la modification annuelle de l'assiette des propriétés agricoles ne pouvait pas dépasser dix pour cent. La nouvelle loi ratifiée par le Gouverneur Cuomo prévoit une augmentation de l'assiette annuelle de deux pour cent au plus, ce qui permettra de maintenir les terres agricoles dans les zones à forte pression de développement et dans les zones rurales, et de faire économiser aux fermiers des milliers de dollars d'impôts fonciers chaque année.

Le Commissaire d'Etat à l'Agriculture par interim, James B. Bays, a déclaré : « Plafonner les évaluations

annuelles à deux pour cent permettra de conserver viable l'exploitation agricole tout en assurant que les terres des fermes resteront en production. Cette loi de bon sens ratifiée par le Gouverneur Cuomo bénéficiera grandement aux familles qui travaillent dur des fermes de l'Etat de New York et nous apprécions le soutien continu du Gouverneur envers notre industrie. »

Le Sénateur Patty Ritchie, Président, Commission du Sénat sur l'Agriculture, a déclaré : « Il va sans dire que l'exploitation agricole consiste en une exploitation intensive des terres, avec l'un des principaux coûts pour les fermiers qui est l'impôt sur les terres qu'ils utilisent. En adoptant ce plafond à 2 pour cent, nous apportons à nos fermiers qui travaillent dur - qu'ils viennent juste de démarrer ou poursuivent une tradition familiale sur plusieurs générations - l'aide dont ils ont besoin pour continuer à développer non seulement leur exploitation, mais aussi l'industrie la plus importante de l'Etat de New York dans son ensemble. »

Le Député Bill Magee, Président de la Commission de l'Agriculture, a déclaré : « En ratifiant ce projet de loi, le Gouverneur Cuomo a prouvé son engagement à encourager et développer des opportunités agricoles pour toutes les régions de l'Etat de New York. En trouvant une solution à l'augmentation des impôts fonciers, tout en développant des ressources pour la croissance et le développement au-travers d'autres initiatives, le Gouverneur offre aux fermes de l'Etat de New York un allègement des coûts oppressifs d'exploitation qui contribuera à conserver les opérations des fermes familiales dans l'Etat de New York. »

Dean Norton, Président du Bureau des fermes de l'Etat de New York (New York Farm Bureau), a déclaré : « Mettre un frein aux augmentations des évaluations des terres agricoles montre l'engagement du Gouverneur à aider à contrôler le fardeau des impôts fonciers que subissent nos fermiers. Le Bureau des fermes de l'Etat de New York tire une grande fierté de collaborer avec le Gouverneur sur cette question prioritaire pour la communauté agricole. Le Gouverneur Cuomo est notre meilleur ami lorsqu'il s'agit de réformer l'évaluation des terres agricoles et j'apprécie son engagement soutenu et son leadership à aider les fermes de l'Etat de New York à se développer. »

Actuellement, 25 pour cent des terres de l'Etat de New York sont agricoles. Des impôts fonciers élevés sur les terres agricoles placent l'Etat de New York dans une situation concurrentielle désavantageuse avec d'autres Etats. Un plafond fiscal à deux pour cent sur les augmentations de l'assiette agricole annuelle permettra de conserver l'avantage concurrentiel des fermes familiales de l'Etat de New York et de maintenir un réseau alimentaire local de grande qualité, attendu par les consommateurs de l'Etat.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418